

Québec, le 18 mars 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 13 février dernier, la députée de Chomedey inscrivait au feuilleton une question à mon attention concernant la fin de la Classique internationale de canots de la Mauricie en raison des difficultés financières de l'organisme.

D'abord, je tiens à exprimer ma tristesse devant la fin de cet évènement qui en était à sa 90^e édition. Le ministère du Tourisme (MTO) soutenait financièrement la Classique internationale de canots de la Mauricie depuis plusieurs années dans le cadre de son programme d'Aide financière aux festivals et aux événements touristiques.

Notre gouvernement a été très présent pour soutenir les festivals et événements pendant la pandémie. Nous avons maintenu notre soutien financier malgré l'annulation des activités et nous avons même bonifié notre aide. Nous avons été également sensibles aux récentes demandes des festivals pour palier aux enjeux liés à l'inflation en bonifiant le programme d'aide de 25M\$ sur trois ans.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



CAROLINE PROULX